



NOTRE-DAME-DES-LANDES — PARTI PRIS

## Notre-Dame-des-Landes: bienvenue chez les dingues

6 FÉVRIER 2016 | PAR JADE LINDGAARD

**Les contradictions permanentes du gouvernement sur la construction de l'aéroport du Grand Ouest ont un effet délétère sur la vie politique locale. En rendant impossible l'échange d'arguments rationnels, elles détruisent les conditions du débat démocratique.**

138 COMMENTAIRES | A + A -

Il était une fois une peuplade étrange. Ils étaient parlementaires, ministres, chef de gouvernement et président de la République. Ils exerçaient le pouvoir au plus haut niveau et prenaient des décisions graves et historiques pour leur pays : partir en guerre contre des groupes armés dans des pays étrangers, instaurer l'état d'urgence, exonérer d'une partie de leurs impôts les grands groupes industriels en échange de créations d'emplois.

Mais ils n'arrivaient pas à savoir s'ils voulaient ou non construire un aéroport de province.

Bienvenue dans la France de 2016.

Huit ans après la déclaration d'utilité publique du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, à une trentaine de kilomètres de Nantes, en Loire-Atlantique ; 42 ans après la création d'une zone d'aménagement différé par arrêté préfectoral, on ne sait toujours pas si la plateforme aéroportuaire sortira du sol. Quelques semaines après la clôture de la COP21, le sommet sur le climat, le gouvernement de Manuel Valls se contredit à un rythme ahurissant sur le sujet.



zad-2013

Dimanche 31 janvier, Ségolène Royal, ministre de l'écologie et des transports, doublement en charge du dossier, déclare lors de [l'émission C Politique](#) : « *C'est un projet qui remonte à plus de 15 ans. Entretemps des choses ont changé. Il y a des légitimités qu'il faut peut-être revisiter. Il y avait beaucoup de confrontations, de tensions, de violences au motif qu'il y avait des solutions alternatives qui n'avaient pas été vues. C'est maintenant devenu un grand principe démocratique depuis les conférences environnementales, j'ai demandé à mon inspection générale de mettre à plat, de voir s'il y avait des projets alternatifs ou complémentaires. De toute façon la situation est bloquée. On ne fera pas d'évacuation par la force, ça je peux vous le dire. C'est impossible. Il n'y aura pas d'évacuation par la force. Ce n'est pas possible. On ne va pas finir dans une guerre civile à Notre-Dame-des-Landes. Il va falloir reconstruire intelligemment des solutions. Quelles sont les grandes stratégies aéroportuaires dans l'ouest de la France ? Est-ce qu'il y a des choses qu'on peut faire ? Des aéroports qu'on peut mettre en réseau ? De toute façon, il n'y aura pas de travaux tant que les contentieux ne sont pas terminés. Il y a un contentieux européen. Les réponses ne sont pas totalement apportées par les collectivités locales qui doivent reprendre les schémas locaux.* »

Le verbatim de cette déclaration est instructif. Les propos de Ségolène Royal sont complets, précis et déroulent un raisonnement logique. Ils diagnostiquent un blocage du dossier : impossible de construire l'aéroport tant que la ZAD est occupée par 200 à 300 personnes et que localement les manifestations réunissent plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ils formulent aussi une piste de sortie de crise : réexaminer les alternatives au chantier. L'expression de la ministre présente donc les apparences d'une position officielle du gouvernement.

En fait, pas du tout.

Interrogé dans la foulée sur la portée des annonces de Ségolène Royal, l'Élysée renvoie vers Matignon, qui refuse de « *commenter* » les déclarations de la ministre de l'écologie. Pourquoi ? La réponse arrive mardi 2 février, par [l'intermédiaire de Jean-Marie Le Guen](#), secrétaire d'État aux relations avec le Parlement, qui déclare devant le Sénat : « *Je peux vous le dire. L'automne prochain sera le moment décisif pour l'engagement effectif des travaux. Je suis heureux de vous apporter cette information, ou plus exactement, de vous la confirmer. Toutes les procédures nécessaires auront été mises en œuvre et l'ensemble des conditions seront satisfaites.* »

De son côté, le ministère de l'écologie confirme le lancement de sa mission d'inspection, mais ne précise pas s'il compte réaliser de nouvelles auditions ou synthétiser les nombreux rapports existants. Un rapport doit être rendu d'ici deux mois. Mercredi 3 février, Ségolène Royal confirme ses propos lors de la matinale de France Inter. Qui croire ?

À Nantes et aux alentours, partisans et opposants du projet d'aéroport en sont réduits à regarder tourner la girouette gouvernementale, épuisés et de plus en plus exaspérés. La Région des Pays de la Loire, présidée par le Républicain Bruno Retailleau qui a conduit une partie de sa campagne électorale contre la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, [lance une pétition pour l'expulsion immédiate de la zone](#) (10 000 signatures affichées samedi midi). Manifestement, le dialogue institutionnel avec les représentants de l'État ne fonctionne plus.



Publicité publiée dans les journaux du groupe Ouest France.

Grosvalet, le suppliant de « *trancher le débat dans la clarté* » en faveur de la construction de l'aéroport, pour en finir avec « *les exactions* » subies par les riverains de la ZAD – sous-entendu, du fait des militants anti-aéroports. À leurs yeux, l'aérogare est « *un équipement essentiel, reconnu d'utilité publique, dont la réalisation vise à améliorer l'attractivité et la connexion européenne et internationale des territoires de l'Ouest de la France* ».

La confusion politique est à son comble puisque droite et gauche en viennent à tenir le même discours, tandis que l'agressivité des échanges croît. Dans les journaux du groupe Ouest France, vendredi 5 février, la Région s'est offert un encart publicitaire proclamant : « *Exigeons l'évacuation de la ZAD* », et appelant à signer la pétition initiée par Bruno Retailleau. Résultat : l'intersyndicale des journaux de la Loire (CFDT Ouest France, SNJ/Ouest France, Le Courrier de l'Ouest, Le Maine Libre et Sud/Presse Océan) proteste publiquement contre ce « *message clivant et provoquant sur le sujet délicat du projet d'aéroport* ». Et dénonce « *la confusion des genres, la mise en cause de l'indépendance des journalistes et le danger qu'elle leur fait désormais courir physiquement* ». Selon eux, « *l'amalgame et la confusion que provoque cette publication payante du conseil régional se confirment dès ce jour sur les réseaux sociaux et lors des appels téléphoniques dans les rédactions* ». Petite victoire des journalistes : ils ont obtenu que le message du conseil régional soit présenté comme une « *publicité* » et non un « *publi-communicqué* ».

### LIRE AUSSI

- Notre-Dame-des-Landes: le match des arguments  
PAR JOSEPH CONFAVREUX ET JADE LINDGAARD
- Notre-Dame-des-Landes: la justice approuve les expulsions  
PAR JADE LINDGAARD
- Au cœur de la ZAD, «nouvelle Commune»  
PAR JADE LINDGAARD
- Notre-Dame-des-Landes: «M. Hollande, nous vous attendons»  
PAR JADE LINDGAARD

Sur place, l'affaire fait grand bruit et suscite des réactions en dehors des rédactions directement concernées. Le Club de la presse Nantes Atlantique a lui aussi pris la parole pour « *réaffirmer son soutien aux journalistes des médias concernés* » et dénoncer « *les multiples pressions que ces journalistes subissent depuis beaucoup trop longtemps sur ce sujet, pressions qui ne font que montrer le peu d'attachement aux principes démocratiques de ceux qui en sont à l'origine* ».

Bilan des courses : les relations entre élus locaux, médias et État sont exécrables, les occupants de la ZAD deviennent un point de fixation obsessionnelle des discours sécuritaires instrumentalisés par la droite et la gauche locale. Les familles dont la justice vient de décider l'expulsion de la ZAD vivent une catastrophe personnelle.

Et plus personne ne s'interroge sur le bien-fondé du projet d'aéroport, alors que c'était le sujet rêvé pour la France de l'après-COP21 : comment repenser un projet de développement local et d'attractivité territoriale, sans saccager une des plus grandes zones humides du pays avec une machine à émettre des gaz à effet de serre. Les attermoissements de la puissance publique ont un effet délétère sur la vie politique et militante locale. En rendant impossible l'échange serein d'arguments rationnels et contradictoires, ils détruisent les conditions du débat démocratique.